

Livres des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 23 mars 2021**, à 19 h 30, par visioconférence.

Sont présents, mesdames et messieurs :

Arsenault, Julie,
Bourgeois, Elen,
Brennan, Stéphane,
Caron, Nicolas,
Chaput, Pierre-Luc,
Fontaine, Daniel,
Ladouceur, Jean-Claude,

Laplante, Daniel,
Ménard, Sylvie,
Moore, Josianne,
Néron, Line,
Pelletier, Ericka,
St-Germain, Karina.

Étaient absents, madame et monsieur :

Côté, Daniel,
Bellefleur, Cindy.

Sont aussi présents, mesdames et messieurs :

Bédard, Jean-Pierre, directeur général,
Camirand, Daniel, secrétaire général et directeur général adjoint,
Langelier, Chantal, membre du personnel cadre participant,
Prévèreault, Nancy, directrice générale adjointe.

Sont invités, madame et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

M^{me} Julie Arsenault, présidente, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Claude Ladouceur propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Période de questions

Aucune question.

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2021

M. Pierre-Luc Chaput propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 février 2021.

CA-21-03-35

Information et reddition de comptes

M. Pierre-Luc Chaput propose et il est unanimement résolu de prendre acte des informations et des rapports de reddition de comptes déposés. Ceux-ci portent sur les points suivants :

CA-21-03-36

- COVID-19;
- Suivi du comité d'éthique et de gouvernance;
- Suivi du comité des ressources humaines;
- Suivi du comité de vérification;
- Reddition de comptes sur les priorités d'investissement 2021-2022.

M^{me} Sylvie Ménard quitte la rencontre.

Huis clos

M^{me} Elen Bourgeois propose et il est unanimement résolu de décréter un huis clos pour étudier le point qui suit à l'ordre du jour.

CA-21-03-37

Retour en assemblée délibérante

M^{me} Chantal Langelier propose et il est unanimement résolu de revenir en assemblée délibérante.

CA-21-03-38

Révision de décision

CONSIDÉRANT qu'un élève ayant fréquenté le Centre de formation des Maskoutains a déposé une demande de révision de décision portant sur une note d'examen datant de 2013;

CONSIDÉRANT que cette demande de révision a fait l'objet d'une rencontre du comité d'étude des demandes de révision de décision, le 22 mars dernier;

CONSIDÉRANT qu'à la lumière des informations reçues et à la suite de la recommandation unanime du comité d'étude des demandes de révision de décision, il y a lieu de maintenir la décision.

M. Jean-Claude Ladouceur propose et il est unanimement résolu de maintenir la décision contestée.

CA-21-03-39

M^{me} Sylvie Ménard se joint de nouveau à la rencontre.

Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Niveau d'effectifs

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a été consulté le mardi 9 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les balises pour l'élaboration des plans des effectifs ont été identifiées et présentées aux membres du conseil d'administration;

CA-21-03-40 Madame Josianne Moore propose et il est unanimement résolu d'approuver les plafonds des plans d'effectifs du personnel cadre, professionnel et de soutien tels que déposés.

Répartition des services éducatifs aux élèves jeunes en classes d'adaptation scolaire dans les écoles du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe 2021 – 2022

CONSIDÉRANT QUE chaque année, une révision de la répartition des services éducatifs en classes d'adaptation scolaire est nécessaire afin d'ajuster l'offre de service pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les avis émis par les membres du comité consultatif de gestion, les membres du comité consultatif EHDAA, les membres du comité paritaire EHDAA et les membres du comité de parents sont favorables aux ajouts et modifications proposés;

CA-21-03-41 Madame Elen Bourgeois propose et il est unanimement résolu d'adopter, telle que proposée, la répartition des services éducatifs aux élèves jeunes en classes d'adaptation scolaire des écoles du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Détermination des objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année financière 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire doit rendre publics ses objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières;

**Livre des délibérations du conseil d'administration
Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Présidente

Secrétaire

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'instruction publique* stipule que :
Article 193.3
« Le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261.... »
Article 275
« Le centre de services scolaire établit, après consultation des conseils d'établissements et du comité de parents en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources faites en application du cinquième alinéa de l'article 193.3, les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus. » ;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès du comité de répartition des ressources, du comité consultatif de gestion, du comité de parents et des conseils d'établissement;

Madame Chantal Langelier propose et il est unanimement résolu d'adopter les objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année financière 2021-2022.

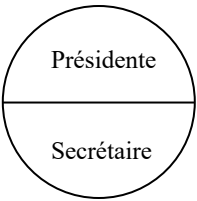
CA-21-03-42

Prévision des besoins d'espace

Le Centre de services scolaire doit rendre publique sa prévision de besoins en espace d'ici 2025. Cette prévision permet notamment aux municipalités de tenir compte des besoins en terrains du Centre dans le contexte de la hausse de clientèle prévue, notamment avec le développement des classes de préscolaire 4 ans.

Pour les projets déposés au MEQ le 30 octobre 2020 – et en plus du projet de l'école du Domaine sur le Vert déjà prévu – des terrains risquent d'être nécessaires pour les projets suivants :

- un site pour une nouvelle école primaire de 6 classes à Saint-Liboire;
- un site pour une nouvelle école primaire de 16 classes à Saint-Hyacinthe, secteur Bourg-Joli;
- un ajustement au terrain de l'école Saint-Joseph-Spénard, immeuble Spénard, de Sainte-Madeleine, pour un agrandissement;
- un site pour une école secondaire de 850 places à Saint-Hyacinthe.



Livre des délibérations du conseil d'administration Centre de services scolaire de SAINT-HYACINTHE

Rapport du directeur général

M. Jean-Pierre Bédard, directeur général, rapporte les principaux éléments ayant marqué l'actualité du Centre de services scolaire depuis la dernière séance du conseil d'administration.

Levée de la séance

CA-21-03-43

M. Pierre-Luc Chaput propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance.

Présidente

Secrétaire général

